

Arrêté 2020-PG-085

Arrêté portant réinscription sur liste d'aptitude

Concours d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2018

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2010-1068 du 08 septembre 2010 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Considérant les demandes de prolongations d'inscription sur la liste d'aptitude de lauréats non recrutés,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont maintenues sur la liste d'aptitude d'accès au d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2018, pour une troisième année, les lauréates dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : La présente liste est valable jusqu'au 15 décembre 2021.

Article 3 : L'inscription sur liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Article 4 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

Article 5 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Fait à Luisant, le 8 décembre 2020,

Le Président,

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :

Par délégation,

La directrice générale des services,



Bertrand MASSOT

Céline ROUSSET

CENTRE DE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRIT

Concours d'ATSEM PRINCIPAL DE 2^e CLASSE**- Session 2018 -****Réinscriptions sur la LISTE D'APTITUDE****du 15 DECEMBRE 2020****au 15 DECEMBRE 2021**

(*) *lauréats n'autorisant pas les services du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à diffuser leurs références et coordonnées auprès de l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics locaux.*

NOM - Prénom	Adresse
Madame AMIARD Anita	9 Allée de Jussieu 35235 THORIGNE FOUILLARD
Madame AUFFRAY Delphine	20 Rue Louis Aragon 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
Madame HERMELINE Sandrine	7 Les Goislardières 28200 LANNERAY
Madame LANGLET-RAIMBAULT Nathalie	2 Rue de l'Echappée 49123 CHAMPTOCE SUR LOIRE
Madame PAVY Mélanie	8 Rue Paul Coursaget 41000 BLOIS
Madame SELLOS Gaëllanne	1b Chemin du Moulin a Vent 28240 MANOU
Madame VALLY Ambre	5 Rue des Balivards 35630 SAINT SYMPHORIEN

La présente liste est arrêtée à **07 lauréats**

